

La Côte 1260 Nyon 1 022/994 41 11 https://www.lacote.ch/ Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd. Tirage: 10'251







Ordre: 1094754 N° de thème: 999.170 Référence: 87998226 Coupure Page: 1/4

«C'est deux tiers la tour Eiff

ESSERTINES-SUR-ROLLE Le projet de parc éolien est dans les mains du canton pour examen préalable. Des riverains ne cachent pas leurs multiples préoccupations, notamment au sujet de la taille, qu'ils jugent «gigantesque».

PAR JOCELYNE.LAURENT@LACOTE.CH Ludens. Le projet est actuelle- d'un tel projet qui nécessitera

otre première inquiétude concerne la taille gigantesque des éoliennes, mais également leur emplacement dans un milieu forestier et, en partie, sur un périmètre répertorié «zone de protection des eaux souterraines», selon le cadastre. Comment est-ce possible d'envisager un tel projet à cet endroit?», s'alarme Sylvie Serex.

«Nous sommes très préoccupés par les conséquences des fondations des éoliennes sur l'écoulement des eaux et l'approvisionnement des sources», renchérit son mari, Pierre-Alain Serex.

La propriété du couple, qui habite la Gillière - sur le territoire de Gilly - se trouve à 500 mètres du parc éolien projeté. Leurs voisins, eux, seront à 300 mètres.

La société EssairVent prévoit d'implanter quatre éoliennes au sud-ouest d'Essertines-sur-Rolle, sur des terrains communaux, en forêt et en lisière de celle-ci. Ses actionnaires sont la commune, les Services Industriels de Genève et Vento ment dans les mains du canton aussi la création de voie d'acpour examen préalable.

Une éolienne abandonnée

que les quatre éoliennes seront victimes collatérales.» de type E-138 ou similaires. Ce «Les éoliennes seront instal-230 mètres au maximum.

liennes et leur fabricant seront de leurs remarques.» ges sur le projet éolien.

lente aux deux tiers de la tour dans la nappe phréatique.» impacté ne s'inquiéterait pas cune fondation d'éoliennes aux

cès spécifiques? Cette forêt est sacrée à mes yeux, indique Sylvie Serex. Elle représente un Si le modèle d'éolienne n'a pas havre de paix pour la faune et été arrêté - il dépendra des l'avifaune, mais également un avancées technologiques du lieu de détente pour de nommarché au moment de la con- breux promeneurs. Ce projet crétisation du projet - Ulrich est irrespectueux envers l'en-Münch, directeur de Vento Lu- vironnement et les riverains dens, le développeur, confirme considérés comme de simples

qui signifie un diamètre du ro- lées dans une «forêt de productor de 138 mètres et une hau- tion» à valeur de biodiversité teur totale, en bout de pâle, de faible selon les ONG, répond Ulrich Münch. Nous avons «Nous avons choisi de tra- abandonné une cinquième vailler par gabarit afin de ne machine qui était prévue dans pas nous bloquer sur un mo- une zone forestière à degré de dèle de machine précis. Les éo-biodiversité élevée, sur la base

choisis une fois le permis de Quant à la question des sources, construire obtenu. Elles seront le directeur de vento ludens se visibles, on ne peut pas le ca- veut également rassurant: «Les cher», a-t-il admis, le 29 mars fondations en béton de 3 mèdernier, lors de la récente tres et les pieux pour les souteséance trimestrielle d'échan- nir, d'environ 4 à 7 mètres, seront aménagés dans des zones «Leur hauteur sera équiva- imperméables. On n'entre pas

Eiffel. Quel citoyen normale- Un hydrogéologue mandaté par ment constitué et directement le développeur a conclu qu'«au-

A COTF

1260 Nyon 1 022/994 41 11 https://www.lacote.ch/ Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd Tirage: 10'251







Ordre: 1094754 N° de thème: 999.170 Référence: 87998226 Coupure Page: 2/4

endroits déterminés ne pertur- chérit son voisin Armand de sastreuses dans une comberait les eaux souterraines», Marignac.



Les éoliennes seront visibles, on ne peut pas le cacher."

ULRICH MÜNCH DIRECTEUR DE VENTO LUDENS. LE DÉVELOPPEUR

les experts n'y ayant «pas rencontré de source d'eau».

Mangue d'informations

Les Serex, comme d'autres riverains non Essertinois, ne pourront pas voter sur le projet luimême. Leur seul recours: s'opposer à la mise à l'enquête, ce qu'ils prévoient de faire.

«Ce projet va impacter toute une région», renchérit Sylvie Serex. Si le couple de Gilly, qui dépend de la poste d'Essertines-sur-Rolle, a reçu les tousménages distribués régulièrement par EssairVent (par ailleurs disponibles sur leur site, ndlr), ce n'est pas le cas d'autres habitants de la région. «A Longirod, nous n'avons jamais été informés et impliqués dans le projet», regrette Christian Rüfenacht, agriculteur, dont le domaine surplombant Prévondavaux aura une vue directe sur les quatre éoliennes. «Ce projet m'insd'injustice: une commune va venir caler ses éoliennes au bord de son territoire sous le nez d'autres personnes qui vont en souffrir et n'en auront que les inconvénients», ren-

Pas de retombées financières

ment, les désagréments paysa- dizaine de communes envigers, écologiques, mais aussi ronnantes, à leur demande, économiques - liés à la perte lors d'une séance en mai. de valeur immobilière de leurs «Nous sommes d'avis qu'il est maisons - mais également à bon d'aller jusqu'au bout de l'absence de retombées finan- l'étude et d'arriver avec un cières. «Essertines-sur-Rolle bé- projet concret et définitif, ainnéficiera d'avantages économi- si le Conseil général pourra ques non négligeables et ne s'exprimer en votation en pâtira que peu des éoliennes, toute connaissance de cause», tandis que, de notre côté, nous estime Jacques Schweizer, mules verrons et les entendrons - nicipal en charge, notamsans contrepartie», précise Ar- ment, de l'aménagement du mand de Marignac.

«Les éoliennes sont une bonne Lors du Conseil général du solution pour réduire notre 25 avril, la Municipalité a rédépendance à l'étranger avec pondu à la motion de Jacques une énergie propre et sûre», Chabloz. Le conseiller général répond Ulrich Münch. Cha- demandait un moratoire juscune des machines devrait qu'en 2032 sur tout projet de produire environ 10 GWh par construction d'éoliennes de année, soit l'équivalent des be-plus de 50 mètres de hauteur. soins de 2500 familles de qua- «Elle est irrecevable, car contre personnes, ce qui corres- traire au droit supérieur», a répond à la population des pondu en substance le syndic communes de Gimel, Saint- Samuel Dufour. Depuis décem-Oyens, Mont-sur-Rolle, Perroy, bre 2015, le projet éolien d'Es-Tartegnin, Gilly, Burtigny et sertines-sur-Rolle a en effet été Essertines-sur-Rolle. Le parc réintégré dans la 4e adaptation éolien de quatre machines du Plan directeur cantonal. pourrait alimenter environ Le calendrier 40 000 personnes.

Le 29 mars dernier, l'assemblée était plutôt disséminée, composée pour l'essentiel préalable depuis décembre d'Essertinois. Deux Rolloises pire un profond sentiment et une Fezzolane avaient fait le déplacement pour s'informer sur ce projet dont elles n'avaient jamais entendu parler mais qui les inquiète. «Il est gigantesque et aura des conséquences écologiques dé-

mune rurale du pied du Jura», a estimé la Rolloise Natacha Chiaramonte.

La Municipalité a prévu d'in-Et le Longerois de citer, notam- former ses homologues de la territoire.

Le projet est dans les mains du canton pour examen dernier. La réponse est attendue dans un délai de six à neuf mois. Le dossier sera adapté en fonction de ses remarques. Ce n'est qu'ensuite que le plan d'affectation valant permis de construire pourra être mis à l'enquête. La Municipalité devra traiter

Date: 03.05.2023

LA CÔTE

1260 Nyon 1 022/ 994 41 11 https://www.lacote.ch/ Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd. Tirage: 10'251 Parution: 5x/semaine







Ordre: 1094754 N° de thème: 999.170 Référence: 87998226 Coupure Page: 3/4

les probables oppositions. Puis, ce sera au tour du Conseil général d'Essertines de valider ou non le projet de 2024. Afin que toute la popution en 2026. lation puisse s'exprimer, cha-

que citoyen ayant le droit de vote sera invité à s'assermenter à cet effet. Date estimative du début de la construcparc éolien, probablement en tion: 2025 pour une exploita-



Sylvie et Pierre-Alain Serex, Christian Rüfenacht et Armand de Marignac (de g. à dr.) craignent les impacts négatifs du parc éolien qui est prévu en zone forestière, que l'on aperçoit en arrière-fond. MICHEL PERRET

Date: 03.05.2023



1260 Nyon 1 022/994 41 11 https://www.lacote.ch/ Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd. Tirage: 10'251 Parution: 5x/semaine







Ordre: 1094754 N° de thème: 999.170 Référence: 87998226 Coupure Page: 4/4

Deux communes déterminées à s'opposer

Les municipalités de Saint-Ovens et de Burtigny ne veulent pas d'un parc éolien à leurs portes. «Nous allons faire opposition quand cela sera le moment», affirme Valérie Jeanrenaud, syndique de Burtigny, par ailleurs membre des Verts vaudois. «La Municipalité in corpore est contre ce projet», renchérit Catherine Lehmann, son homologue de Saint-Oyens, Les deux villages prévoient d'organiser un vote consultatif afin de sonder l'opinion de leur population sur la question. En 2016 déjà, la Municipalité de Saint-Oyens avait fait savoir qu'elle n'entrait pas en matière sur le projet éolien d'Essertines-sur-Rolle.

A ce moment-là, il avait été question que deux

éoliennes puissent être aménagées sur la commune afin de potentialiser le site essertinois. Depuis, les nouvelles autorités en place ont cherché à obtenir des informations de la part des porteurs du projet d'Essertines; en vain, disent-elles. Les deux syndiques de Saint-Oyens et Burtigny ont récemment organisé une séance à ce propos, en conviant cinq autres communes: Gimel, Saint-George, Longirod, Le Vaud et Tartegnin. Paysage-Libre Vaud et Pieduvent, deux associations opposées aux éoliennes, étaient leurs interlocuteurs. Un courrier - cosigné par la majorité des communes sollicitait une rencontre avec les porteurs du projet essertinois. Cela sera le cas en mai.